

Les subsides

n'est pas non plus la position du Nouveau Parti démocratique. Je crois que c'est là leur principale objection à l'action du ministre au sujet de la politique nationale du logement.

Le ministre a mis de l'avant une formule qui permet de s'assurer que les fonds vont à ceux qui en ont le plus besoin et que l'aide est calculée en fonction de la collectivité où vivent les nécessiteux, selon leurs revenus relatifs au sein de cette collectivité, c'est-à-dire, la norme de leur milieu. L'aide sera calculée selon ce qu'il en coûte de vivre au sein de la collectivité. Lorsque le député a pris la parole pour nous dire que selon l'ancien programme, 40 p. 100 des fonds étaient accordés aux nécessiteux et 60 p. 100 à ceux qui n'en avaient pas besoin, il parlait de la méthode libérale. Selon notre position, 100 p. 100 des fonds iront à ceux qui en ont besoin. C'est un tel système que le ministre entend mettre en oeuvre. J'estime que les contribuables seront mieux servis ainsi.

Pour le temps qui me reste, j'aimerais passer rapidement en revue le processus. Ce que le ministre a fait est conforme à l'action de beaucoup de nos ministres. La démarche n'est pas la même que celle des libéraux. La politique publique a été modifiée à la suite de pourparlers et de consultations où les deux parties ont parlé et écouté. Ce processus a mené à des propositions qui permettent au gouvernement fédéral de s'associer à d'autres dans la société, les provinces en l'occurrence, afin de diriger l'aide vers ceux qui en ont le plus besoin. Le résultat est un plus grand nombre de logements pour un plus grand nombre de personnes. Quant au programme à l'étude aujourd'hui, à coût égal, il aidera deux fois plus de ménages que l'ancien programme. Seront aidés ceux dont les besoins sont clairement les plus criants. Il ne sera pas donné d'argent à ceux qui n'en ont pas besoin. Il me fait particulièrement plaisir de féliciter le ministre pour sa prévoyance et la mise en oeuvre de ce programme.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des observations? Le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy).

M. Axworthy: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de dire au député que nous ne pouvons qu'admirer l'une des thèses les plus singulières, sinon bizarres, où la pathologie sociale du Canada est associée à la pièce de séjour en L dont l'idée est apparue dans les années 50. Nous avons là tous les éléments d'une merveilleuse thèse de doctorat. Je ne vois cependant pas très bien le rapport avec le débat en cours.

Avant de poser une question au député, j'ai quelque chose à lui signaler. Il a fait grand cas du souci qu'ont les conservateurs d'aider ceux qui en ont le plus besoin, et non les riches. J'imagine que tout tient dans la définition du besoin. Je lui fais remarquer qu'une famille de quatre personnes de ma circonscription dont le revenu est de \$19,000 n'est pas exactement

riche. Ce revenu est très moyen et suffit tout juste à combler les besoins les plus essentiels. C'est à ces familles que je pense. Elles sont éliminées du programme. Elles sont loin d'être riches. Elles ne font absolument pas partie de la catégorie supérieure de revenu. Ce sont des gens ordinaires, des travailleurs, qui veulent essayer de sauver leur maison et leur quartier. Le député et son gouvernement les en empêchent.

Le député, qui a parlé en termes si élogieux de toutes les merveilleuses réalisations du ministre, voudrait-il m'expliquer une petite chose, s'il le peut, compte tenu de la nouvelle formule? Comment se fait-il qu'il n'a été alloué aucun crédit depuis avril au Programme de remise en état des logements, bien que nous soyons pratiquement au début de juin? Peut-il me dire pourquoi on a laissé passer autant de temps sans affecter de fonds au PAREL? Ce ne sont pas seulement les riches et la classe moyenne qui sont éliminés jusqu'à maintenant, mais tout le monde.

M. Hawkes: Monsieur le Président, c'est un vrai plaisir de répondre au député de Winnipeg—Fort Garry. Je ne suis pas le ministre, et je ne suis pas administrateur non plus. Je suppose que ses informations sont inexactes, comme d'habitude. Je ne sais pas au juste si de l'argent a été versé ou non dans le cadre du PAREL. Je signale que le député n'a pas posé la question au ministre quand il en avait l'occasion.

M. Heap: Je peux vous affirmer que rien n'a été versé.

● (1540)

M. Hawkes: Pour en revenir aux salles de séjour et salles à manger en L, on peut prévoir dans une certaine mesure le comportement du député. Il rejette automatiquement toute explication mûrement réfléchie au sujet d'un phénomène nouveau. On a tendance à croire que la vieille solution est toujours la meilleure, pas en se basant sur un raisonnement logique, sur des preuves, mais simplement parce que cela marchait avant. C'est une des raisons pour lesquelles ces députés siègent de ce côté-là de la Chambre au lieu d'être de ce côté-ci.

M. Axworthy: Avez-vous regardé les résultats des sondages dernièrement? Il ne faudra pas attendre longtemps.

M. Hawkes: Les Canadiens sont des gens dotés de bon sens. Ils sont capables de faire la distinction entre une situation et la manifestation publique de quelque chose qui ne concorde pas avec la réalité. Je conseille au député de réfléchir un peu plus aux conséquences qu'ont eues les salles de séjour et salles à manger en L pour les petites maisons canadiennes et partant, pour les familles et les Canadiens. Il trouverait peut-être que c'était une assez bonne idée s'il pouvait ouvrir les oreilles assez longtemps pour écouter et s'il s'efforçait d'y réfléchir.